

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE AXIS TRESORERIE SICAV
ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2004**

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2004**

En notre qualité de commissaire aux comptes de AXIS SICAV TRESORERIE et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2004 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-09-04, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 1^{er} novembre 2004

**BILAN ARRETE AU 30-09-04
(Exprimé en dinar Tunisien)**

		<u>30/09/04</u>	<u>30/09/03</u>	<u>31/12/03</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1- Portefeuille-titres	3.1	4 689 780	1 391 340	2 475 583
Actions , valeurs assimilées et droits attachés		347 983	274 611	159 758
Obligations et valeurs assimilées		4 341 797	1 116 729	2 315 825
AC2- Placements monétaires et disponibilités		2 203 769	220 050	787 209
a- Placements monétaires	3.3	1 494 285	149 893	447 472
b- Disponibilités		709 484	70 157	339 737
AC4- Créances d'exploitation	3.4	9 198	116	63
AC4- Autres actifs	3.5	201	1 830	6 543
TOTAL ACTIF		6 902 948	1 613 336	3 269 398
<u>PASSIF</u>				
PA1- Opérateurs créditeurs		11 203	1 187	4 318
PA2- Autres créditeurs divers		4 309	148	744
TOTAL PASSIF		15 512	1 335	5 062
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	3.6	6 581 357	1 611 224	3 231 723
CP2- Sommes distribuables		306 079	777	32 613
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		66 362	0	0
b - Sommes distribuables de l'exercice		239 717	777	32 613
ACTIF NET		6 887 436	1 612 001	3 264 336
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 902 948	1 613 336	3 269 398

**ETAT DE RESULTAT
Période du 01-07-04 au 30-09-04
(Exprimé en dinar Tunisien)**

		du 01-07- au 30-09-04	du 01-01- au 30-09-04	du 01-07- au 30-09-03	du 01-01- au 30-09-03	clos le 31/12/03
PR1- Revenus du portefeuille-titres		65 098	210 768	10 457	10 457	38 339
Dividendes		0	174 652	0	0	0
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3.2	65 098	32 234	10 457	10 457	38 339
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	19 757	16 720	3 141	3 141	11 495
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		84 855	243 002	13 598	13 598	49 834
CH1- Charges de gestion des placements	3.7	-19 813	-45 885	-1 367	-1 367	-9 147
REVENU NET DES PLACEMENTS		65 042	197 117	12 231	12 231	40 687
CH12 Autres charges	3.8	-2 089	-8 411	-10 592	-10 592	-11 485
RESULTAT D'EXPLOITATION		62 953	188 706	1 639	1 639	29 202
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		17 117	51 010	-862	-862	3 411
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		80 070	239 716	777	777	32 613
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-17 117	-51 010	862	862	-3 411
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 176	1 916	2 021	2 021	704
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		13 561	11 441	1 839	1 839	10 112
RESULTAT NET DE LA PERIODE		13 560	202 063	5 499	5 499	40 018

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-07-04 au 30-09-04

(Exprimé en dinar Tunisien)

	du 01-07-04 au 30-09-04	du 01-01-04 au 30-09-04	du 01-07-03 au 30-09-03	du 01-01-03 au 30-09-03	clos le 31-12-03
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	77 690	202 063	5 499	5 499	40 018
Résultat d'exploitation	62 953	188 706	1 639	1 639	29 202
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4 037	1 916	2 021	2 021	704
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	10 700	11 441	1 839	1 839	10 112
<u>DISTRIBUTION DES DIVIDENDES</u>	0	0	0	0	0
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	590 182	3 421 037	1 606 502	1 606 502	3 224 319
a / Souscriptions	870 010	4 774 386	1 606 502	1 606 502	3 974 730
Capital	832 694	4 638 365	1 605 600	1 605 600	3 952 600
Régularisation des sommes non distribuables	3 003	14 447	1 764	1 764	12 304
Régularisation des sommes distribuables	34 313	121 574	-862	-862	9 826
b / Rachats	-279 828	-1 353 349	0	0	-750 412
Capital	-267 296	-1 310 799	0	0	-740 100
Régularisation des sommes non distribuables	-1 063	-5 736	0	0	-3 959
Régularisation des sommes distribuables	-11 469	-36 814	0	0	-6 352
VARIATION DE L'ACTIF NET	667 872	3 623 100	1 612 001	1 612 001	3 264 336
<u>ACTIF NET</u>					
en début de période	6 219 564	3 264 336	0	0	0
en fin de période	6 887 436	6 887 436	1 612 001	1 612 001	3 264 336
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
en début de période	32 125	32 125	0	0	0
en fin de période	65 289	65 289	16 056	16 056	32 125
VALEUR LIQUIDATIVE	105,492	105,492	100,399	100,399	101,614
TAUX DE RENDEMENT	4,68%	5,08%	4,75%	4,75%	4,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-04**1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-04 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-03. L'exercice 2003 constitue le premier exercice comptable de la SICAV, il s'étend jusqu'au 31-12-2004.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30-09-04 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Note sur le portefeuille titres**

le portefeuille-titres est composé au 30-09-04 d'actions SICAV, d'obligations et de bons du trésor assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 4 689 780 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/04	au	% de l'actif net
Titres SICAV	3 254	345 362	347 983		5,05%
SANADET	3 254	345 362	347 983		5,05%
(obligataire)					
Emprunts d'Etat	2 296	2 311 007	2 345 881		34,06%
BTA 8,25%	2 296	2 311 007	2 345 881		34,06%
Emprunts de sociétés		1 950 000	1 995 916		28,98%
ATL 03/17,4%15/03	2 500	250 000	258 110		3,75%
ATL 04/17,25%16/08	4 000	400 000	402 924		5,85%
EL MOURADI 03 7,25%	4 000	400 000	407 182		5,91%
GL 2003/1 7.5% 3007	1 500	150 000	151 578		2,20%
GL 2003/17,5%2002	2 500	250 000	259 205		3,76%
TL 2003/1 7.4% 30/01	3 000	300 000	311 921		4,53%
TL 2004/1 7.4% 3004	2 000	200 000	204 996		2,98%
Total		4 606 369	4 689 780		68,09%

3.2- Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilés

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 65 098 dinars pour la période du 01-07-04 au 30-09-04 et représentent le montant des intérêts courus et échus au titre de la période du troisième trimestre 2004 sur les obligations de l'Etat et les obligations de société.

Désignation	Période du 01-07-04 au 30-09-04	Période du 01-01-04 au 30-09-04	Période du 01-07-03 au 30-09-03	Période du 01-01-03 au 30-09-03	Période du 01-01-03 au 31-12-03
Revenu des obligations de société	26 902	59 982	2121	2121	5 459
Revenu des obligations d'Etat	38 196	114 670	8 336	8 336	32 880
Total	65 098	174 652	10 457	10 457	38 339

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-04 à 1 494 285 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
SOMOCER 7,5% 08060510 120j	500	490 244	499 593	7,25%
Amen lease 7,5% 28/0725/1090	500	492 638	497 955	7,23%
LSTR 7,28% 23/08 10/11 80 j	500	493 632	496 737	7,21%
Total	1 500	1 476 514	1 494 285	21,70%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 19 758 dinars pour la période du 01-07-04 au 30-09-04 et représentent le montant des intérêts courus et échus sur les placements monétaires de la SICAV.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-07-04 au 30-09-04	Période du 01-01-04 au 30-09-04	Période du 01-07-03 au 30-09-03	Période du 01-01-03 au 30-09-03	Période du 01-01-03 au 31-12-03
Revenu des billets de trésorerie	19 646	31 202	1 812	1 812	10 076
Revenu compte bloqué	0	0	1 214	1 214	1 214
Revenu compte courant rémunéré	111	1 032	115	115	205
Total	19 757	32 234	3 141	3 141	11 495

3.4- Créances d'exploitation

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30-09-2004	Solde au 30-09-2003	Solde au 31-12-2003
Intérêt sur placement monétaire	198	116	63
Intérêts échus non versés sur emprunt obligataire	9 000	0	0
Total	9 198	116	63

3.5- Note sur les autres actifs

Le solde de ce poste au 30-09-2004 présente un solde de 201 dinars correspondant à des écarts sur frais de gestion.

Le solde de ce poste au 31-12-2003 correspond essentiellement au montant des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor), restituables au premier détachement de coupons.

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 667 872 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	582 075
Variation de la part Revenu	85 797
Variation de l'Actif Net	667 872

Les mouvements sur le capital au cours de la période du troisième trimestre 2004 se détaillent ainsi :

Capital au 30-06-04

Montant:	5 993 893
Nombre de titres :	59 654
Nombre d'actionnaires :	29

Souscriptions réalisées

Montant:	832 694
Nombre de titres émis :	8 299
Nombre d'actionnaires nouveaux :	4

Rachats effectués

Montant:	267 297
Nombre de titres rachetés :	2 664
Nombre d'actionnaires sortant :	2

Capital au 30-09-2004

Montant:	6 559 290*
Nombre de titres :	65 289
Nombre d'actionnaires :	31

* Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être ainsi déterminée :

Capital sur la base part de capital de début de période	6 559 290
Variation des plus ou moins values potentielles	1 916
Plus values réalisées sur cession de titres	11 441
Régularisation des sommes non distribuables	8 710
Capital au 30-09-04	6 581 357

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculée conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par AXIS TRESORERIE SICAV.

Le total de ces charges pendant le troisième trimestre 2004 s'élève à 19 813 dinars et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant
Rémunération du gestionnaire	18 698
Rémunération du dépositaire	1 115
Total	19 813

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, la rémunération du commissaire aux comptes et la TCL ont été également présentés à ce niveau.

Ainsi, le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Redevance CMF	1 671
Frais de publicité	101
Rémunération du CAC	80
TCL	234
Autres charges	3
Total	2 089